



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS DE CONSULTATION N° 05/DA/2024
RENFORCEMENT DU SYSTEME D'AERATION AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSEE ET
1^{ER} ETAGE DE LA GARE MARITIME (CIRCUIT VEHICULE)

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'une entreprise, qui sera chargé du **renforcement du système d'aération au niveau du rez-de-chaussée et 1er étage de la gare maritime (circuit véhicule)**.

Seules les entreprises qui ont un registre de commerce dans le domaine de la climatisation centralisée, traitement de l'air, extraction de l'air, ventilation industriel et désenfumage.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », Direction Des Achats - sise au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaïa**.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à :

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa**

Les offres doivent comporter une offre technique une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « **TECHNIQUE** » ou « **FINANCIERE** », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Soumission :
AVIS DE CONSULTATION N°05/DA/2024
RENFORCEMENT DU SYSTEME D'AERATION AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSEE ET 1ER
ETAGE DE LA GARE MARITIME (CIRCUIT VEHICULE)
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier de consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La déclaration à souscrire,
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Copie du registre du commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La lettre de soumission dûment remplie et visée,
- Le bordereau des prix unitaire
- Le devis quantitatif et estimatif

La date limite de dépôt des offres est fixée au **07/02/2024 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **07/02/2024 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

